

AIR FRANCE LANCE LE CASTING

LA LUX'ACADEMIE va commencer



Les critères D'AIR France :

- Etre à 100% et pas à moins de 75%
- Avoir la spécialisation B 777 et A 380
- Etre volontaire et motivé
- Vouloir travailler en PREMIERE au moins deux fois par mois et ce tous les mois
- Parler plusieurs langues couramment

L'absentéisme ne sera pas pris en considération puisque c'est un service spécial « recrutement » qui est dédié à ce casting, mais vos instructeurs ne manqueront pas d'annoter un avis favorable ou défavorable sur votre candidature !

D'autres critères vous seront sans doute nécessaires mais la Direction les cachera :

- Savoir faire de la grande cuisine comme au RITZ mais dans un galley de 1m²
- Connaître tous les ingrédients du plat servi et jusqu'au petit nom de la poule qui a pondue l'œuf.
- Connaître tous les vins et leurs particularités jusqu'au prénom de celui qui a ramassé les raisins
- Ne pas avoir d'arthrose...trop de manipulations
- Ne pas avoir de varices....c'est pas beau...sinon optez pour le pantalon !
- Une poitrine refaite sera fortement conseillée...pour fidéliser le client très haute contribution.

Mais après tout ça si vous n'avez pas tous les critères mentionnés la réponse de la direction sera : **MANQUE DE MOTIVATION ! EN DEUX MOTS SEULS BARBIE ET KEN SERONT PRIS !**

Cette sélection n'est pas encore lancée, beaucoup d'entre vous se posent déjà beaucoup de questions parmi elles :

- Et les autres PNC non sélectionnés sont-ils au fond moins bon ou moins compétents ?
- Seront ils les laisser pour compte des prochaines sélections CC ?
- L'intégration de ce groupe est-il temporaire ou définitif ?
- Comment vont se gérer les réserves LC ?
- Y aura t-il un *turn over* de ce groupe afin que d'autres y accèdent ?
- Seront-ils gérés à part en secteur de vol ?
- Le secteur peut-il mettre son veto au choix du pôle sélection ?
- AF n'est-il pas en train de créer une pseudo élite « hydrocéphale » avec les risques de tensions dans l'équipage qui vont avec.

Chaque PNC qui a été recruté est capable de travailler en 1^{ère}, faire une catégorie de « PNC LUXE » est discriminatoire !

Toutes ces questions méritent des réponses et le SNPNC les attend.

En ce qui concerne la négociation sur le nouveau Protocole de service, l'Entreprise ne peut se permettre de « shunter » comme elle le fait les Organisations Professionnelles. Elle confie à un groupe de volontaires apprentis sorciers (PNC 100%) le dossier pénibilité de notre métier qui de bonne foi et sans doute naïvement, bidouillent les compo peq sans avoir le recul nécessaire ni les éléments d'appréciation à la conclusion d'un Accord équilibré.

Historiquement, le SNPNC a toujours participé activement à l'élaboration des protocoles de services en mettant en adéquation la faisabilité des services, les compo peq et les attentes clients.

**N'OUBLIONS PAS QUE NOTRE PREMIERE
FONCTION EST : LA SECURITE A BORD!**

**Si AF veut passer en force, elle assumera seule
le retour de bâton social**

www.snpnc.org

Syndicat National du Personnel Navigant Commercial

TEL +33 (0) 1 49 19 58 18

FAX +33 (0) 1 49 47 00 60

MAIL snpnc@snpnc.org